ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

13e Circonscription des Hauts-de-Seine

DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Le 30 mai, après trois semaines de troubles, de violences et de désarroi, alors que la Nation semblait sur le point de s'abandonner au désespoir, le Général de Gaulle, retrouvant le ton et les mots de juin 1940, a appelé le Peuple Français à se ressaisir et à se dresser pour défendre la République et les Libertés qu'elle garantit.

Deux heures plus tard, un million de Français et de Françaises, spontanément rassemblés, clamaient de la Concorde à l'Arc de Triomphe leur volonté de vivre libres sous les plis du Drapeau de la Révolution de 1789.

MAIS LA PARTIE N'EST PAS ENCORE GAGNÉE

Les staliniens attardés du Parti Communiste Français font toujours peser sur le Pays la menace de leur dictature totalitaire, camouflée pour la circonstance sous la formule anodine de « gouvernement populaire et d'union démocratique ».

Les lycéens et étudiants, empêchés par la violence de pénétrer dans les établissements d'enseignement pour y suivre les cours et y passer les examens, les ouvriers ayant voté la reprise du travail, qui se sont heurtés, aux portes de leurs usines, à des commandos armés de barres de fer, les journalistes qui ont vu leurs articles caviardés par les « Comités de censure » des imprimeries de presse, les auditeurs et téléspectateurs qui ont pu apprécier l' « objectivité » de l'O.R.T.F. « libéré des contraintes gouvernementales », savent à quoi s'en tenir sur le genre de démocratie que nous réserverait l'instauration d'un tel régime.

PCF, FGDS, PSU et autres mouvements de la prétendue « gauche unie » étaient prêts à prendre le pouvoir dans l'illégalité, pour vider les caisses de l'Etat et se déchirer ensuite entre eux.

Ils seront battus une fois de plus, comme ils l'ont été à tous les référendums et à toutes les élections législatives depuis 10 ans si tous ceux qui aspirent au rétablissement de la Paix civile bloquent leurs suffrages sur les candidats unis pour la défense de la République, en écartant les candidatures de division qui font le jeu de l'adversaire. Cette paix civile, dans l'ordre rétabli est en effet la condition première du progrès social et de l'expansion économique au bénéfice de tous.

Seule une majorité cohérente pourra consolider les avantages figurant dans les accords de Grenelle. Seule elle pourra soutenir efficacement l'œuvre sociale du Chef de l'Etat qui veut, par la participation, changer la condition de l'homme.

C'est pourquoi les Comités de Défense de la République, l'Union des Démocrates pour la Ve République et l'Union des Jeunes pour le Progrès de la 13e Circonscription des Hauts-de-Seine vous demandent de voter massivement pour

Paul MAINGUY
Député sortant

Jacques DESROCHE
Suppléant

LE CANDIDAT

Paul MAINGUY



né à Bourg-la-Reine, le 31 août 1908.

Externe, puis Assistant des Hôpitaux de Paris. Médecin-Radiologiste.

Mobilisé en 1939 et fait prisonnier en juin 1940.
Interné au frontstallag 121.
Libéré comme sanitaire, entre dans la résistance. Remobilisé en janvier 1945, il participe à la campagne d'Allemagne avec la 1re Armée Française.

Maire de Bourg-la-Reine de 1947 à 52, avec l'étiquette du R.P.F., élu député U.N.R.-U.D.T. de la circonscription en 1958 et réélu en 1962 et en 1967.
Vice-Président de la Commission des Affaires Sociales.

Marié. Quatre enfants.

SUPPLÉANT ÉVENTUEL

Jacques **DESROCHE**



né à Poitiers le 14 octobre 1922.
Pupille de la Nation.
Entré dans la Résistance en 1941. Engagé volontaire en 1944.
Entré dans la fonction publique en 1946.
Chargé de Mission auprès du Ministre de la Coopération de 1964 à 1966.
Fait ensuite partie du Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances.
Chevalier de la Légion d'Honneur. Médaille de la Résistance. Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Marié. Trois enfants.

L'expérience des scrutins précédents prouve que, dans notre circonscription, le seul candidat capable de faire échec au marxisme totalitaire est celui de l'Union pour la Défense de la République.

Pour défendre votre Liberté, pour défendre la République, votez dès le premier tour pour les candidats de

L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Vu le candidat.

IMP. BÉNÉPART - BOURG-LA-REINE - ROB. 15-08